ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

Réunion extraordinaire du Comité des Chefs d'Etat-Major de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Bissau, 19 décembre 2022

RAPPORT FINAL

Commission de la CEDEAO
Bissau, décembre 2022

INTRODUCTION

1. Lors de sa 62ème Session Ordinaire tenue le 4 décembre 2022 à Abuja, en République Fédérale du Nigéria, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO a instruit le Comité des Chefs d'Etat-Major d'étudier et de proposer d'urgence les options, modalités et moyens financiers et techniques pour l'activation de la Force en Attente de la CEDEAO (FAC), y compris une opération cinétique spéciale de lutte contre le terrorisme. La Conférence a décidé également de mettre en place une force régionale dont le mandat inclura la restauration de l'ordre constitutionnel partout où il est nécessaire dans la sous-région.

2. En exécution de ces instructions, la Commission de la CEDEAO a organisé une réunion extraordinaire du Comité des Chefs d'Etat-Major de la CEDEAO, le 19 décembre 2022, à Bissau, en République de Guinée Bissau. Cette réunion a été précédée par la réunion des Officiers des Opérations, le 17 décembre 2022, et celle des Chefs des Services de Renseignements, le 18 décembre 2022.

3. Les Chefs d'Etat-Major des Etats membres suivants ou leurs représentants, dûment mandatés, ont participé à la réunion :
   - République du Bénin ;
   - République de Cabo Verde ;
   - République de Côte d'Ivoire ;
   - République de la Gambie ;
   - République du Ghana ;
   - République de Guinée Bissau ;
   - République du Libéria ;
   - République du Niger ;
   - République Fédérale du Nigéria ;
   - République de Sierra Léone ;
   - République du Sénégal ;
   - République Togolaise.

4. Le Burkina Faso, la République de Guinée et la République du Mali, sous sanctions de la CEDEAO, n'ont pas pris part à la réunion.

5. Ont également participé à cette réunion le Commissaire des Services Internes, représentant le Président de la Commission ainsi que le Commissaire des Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la Commission de la CEDEAO et le Représentant Résident de la CEDEAO en Guinée Bissau.

6. La liste des participants est annexée au présent rapport.

CEREMONIE D'OUVERTURE

7. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Suzi Carla Barbosa, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et des Communautés de la République de Guinée Bissau.

8. Elle a été marquée par quatre (04) allocutions notamment le mot de bienvenue du Général d'Armée Biagué NA N'TAN, Président du Comité des Chefs d'Etat-Major de la CEDEAO ; l'allocution de l'Ambassadeur Abdel-Fatau MUSAH, PhD, Commissaire chargé des Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la Commission de la CEDEAO et le discours d'ouverture de Madame le Ministre des Affaires Etrangères de la Guinée Bissau.

9. Dans son mot de bienvenue, le Chef d'Etat-major Général des Forces Armées de Guinée Bissau a souhaité la cordiale bienvenue aux participants. Il a ensuite émis le vœu de voir les discussions déboucher sur des propositions concrètes et consensuelles visant à juguler les défis posés par le terrorisme, à travers des actions concertées et la mutualisation des ressources de tous les Etats membres.

10. Il a ensuite assuré ses pairs de la disponibilité et de l'engagement des Forces de Défense et de Sécurité de Guinée Bissau à œuvrer aux côtés des autres Forces de Défense et de Sécurité de la sous-région en vue de restaurer la confiance au sein des populations victimes du terrorisme et de favoriser la reprise des activités socio-économiques dans les zones affectées. Enfin, il a affirmé que les Forces Armées de Guinée Bissau sont soumises aux autorités politiques du pays.

11. Dans son discours lu par le Commissaire des Services Internes de la Commission de la CEDEAO, Professeur Nazafi Abdullali DARMA, le Commissaire chargé des Affaires Politiques, Paix et Sécurité, Ambassadeur Abdel-Fatau MUSAH, a, au nom du Président de la Commission de la CEDEAO S.E.M Alieu Omar TOURAY souhaite la bienvenue aux Chefs d'Etat-Major a cette importante réunion extraordinaire, et exprimé sa gratitude au peuple et au Gouvernement de la République de Guinée Bissau pour les facilités accordées afin d'assurer la réussite de cette réunion. Il a affirmé l'engagement de la nouvelle équipe dirigeante de la Commission à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité régionales et à apporter tout le soutien nécessaire au Comité des Chefs d'Etat-Major dans l'accomplissement de leur mandat conformément aux dispositions pertinentes du Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de résolution de conflits, de maintien de la paix et de la sécurité.

12. Le Commissaire a mis en exergue la détérioration de la situation sécuritaire régionale marquée par la récurrence des actes terroristes et leur expansion du Sahel vers les pays côtiers. Les conséquences dramatiques au plan humain, socio-économique et la perte de contrôle d'une grande partie de leur territoire par certains Etats font du terrorisme la principale menace sécuritaire à laquelle sont confrontés les Etats membres de la CEDEAO. A cet effet, il a rappelé les importantes décisions prises par la 62e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue le 4 décembre 2022 à Abuja, y compris l'instruction donnée au Comité des Chefs d'Etat-Major de la CEDEAO d'étudier et de proposer d'urgence les options, modalités, et les moyens techniques et financiers de l'activation de la force en attente pour lutter contre le terrorisme et restaurer l'ordre constitutionnel partout où il est menacé dans la région.

13. Il a conclu en réaffirmant la conviction de la Commission que les conclusions de la réunion seront à la hauteur des attentes des Chefs d'Etat et de Gouvernement avant de souhaiter de fructueuses délibérations aux Chefs d'Etat-Major.

14. Dans son discours d'ouverture, Monsieur Marciano Silva BARBEIRO, Ministre d'Etat, Ministre de la Défense a adressé ses salutations et ses mots de bienvenue aux participants et a rappelé la nécessité de l'activation de la Force en Attente et de l'utilisation de cette force pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel là où cela est nécessaire dans la Région. Il a en outre affirmée que la multiplication des changements inconstitutionnels du Gouvernement constitue des facteurs d'instabilité auxquels il faut trouver des solutions pour assurer la paix et la sécurité dans la Région.

15. Dans son discours d'ouverture, Madame Suzi Carla Barbosa, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et des Communautés a rappelé la multiplicité des menaces existantes à la région ainsi que les mesures adoptées par la Commission de la CEDEAO pour venir à bout dans l'insécurité. Malgré les efforts consentis, le terrorisme a continué son expansion dans la région. Ce constat a suscité l'adoption du plan d'actions prioritaires 2020-2024 de lutte contre le terrorisme. Toutefois elle a rappelé la responsabilité première de chaque Etat membre dans le cadre de cette lutte et l'impérieuse nécessité du partage du renseignement et de la gestion conjointe de nos frontières. Elle a rappelé que devant la poussée du terrorisme en direction des Etats côtiers et de la multiplication des changements non-constitutionnels de régime, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont instruit le Comite des Chefs d'Etat-Major et les Chefs des services de Renseignements de se réunir en vue d'étudier et de proposer d'urgence les options, modalités et moyens financiers et techniques pour l'activation de la Force en Attente de la CEDEAO (FAC), y compris une opération cinétique spéciale de lutte contre le terrorisme. La Conférence a décidé également de mettre en place une force régionale dont le mandat inclura la restauration de l'ordre constitutionnel partout où il est nécessaire dans la sous-région. Elle a enfin déclaré ouverte la réunion extraordinaire des Chefs d'Etat-Major de la CEDEAO.

Election du bureau :

16. La réunion a élu un bureau composé comme suit :

Président : République de Guinée Bissau
Rapporteurs : République de la Gambie
République du Niger

Adoption de l'ordre du jour :

17. L'ordre du jour suivant a été adopté :

- Présentation du rapport de la réunion des Officiers des Opérations
- Présentation du rapport de la réunion des Chefs des Services de Renseignements
- Discussions
- Lecture et adoption du rapport final
- Cérémonie de clôture.

DELIBERATIONS

18. Le Comité des Chefs d'Etat-major de la CEDEAO a rendu hommage à l'Amiral Seth Amoama, Chef d'Etat-major des Forces Armées du Ghana, Président sortant du Comité pour le leadership à la tête du Comité durant son mandat au cours duquel d'importantes décisions ont été prises et des actions menées, malgré un contexte difficile marqué par la pandémie de Covid-19 et les coups d'Etat au Burkina Faso, en Guinée et au Mali. Sous son mandat le Comité s'est adapté pour tenir ses réunions de manière virtuelle, y compris dans le cadre du déploiement de la Mission d'appui à la stabilisation de la Guinée Bissau.

19. Le Comité a félicité le Général d'Armée Biagué Na N'Tan, Chef d'Etat-major général des Forces Armées de Guinée Bissau pour son élection à la tête du Comité et lui a exprimé tout son soutien pour la réussite de son mandat.

20. Le Chef d'Etat-Major Général des Armées de la République de Côte d'Ivoire, le Général de corps d'Armée Lassina DOUMBIA a remercié ses pairs pour la solidarité qu'ils lui ont manifestée sur la situation des quarante-six soldats ivoiriens détenus au Mali et a exprimé le vœu d'un soutien continu dans le cadre de la résolution pacifique de cette crise.

21. Le Comité des Chefs d'Etat-Major a écouté le rapport de la réunion des Officiers des Opérations présenté par le Général de Brigade ADULAI Ba. Il a en outre écouté le rapport de la réunion des Chefs des Services de Renseignement présenté par Monsieur CELSO SIMAO ROSA DE CARVALHO. Le Comité a salué la qualité des rapports présentés et a pris note des conclusions et recommandations qui y sont contenues.

22. Au cours de leurs discussions, les Chefs d'Etat-Major ont déploré l'absence du Burkina Faso et du Mali à la réunion, compte tenu de l'impact du terrorisme dans ces pays et du fait qu'ils ont un rôle important à jouer dans la recherche de solutions durables. Il en est de même en ce qui concerne la République de Guinée.

Sur l'activation de la FAC pour la lutte contre le terrorisme :

23. Le Comité des Chefs d'Etat-Major a pris connaissance des deux options suivantes qui ont été présentées :

- **Option 1** : Opération cinétique qui consiste en une projection de force pour des missions offensives de recherche et destruction, de protection des populations civiles, de sécurisation de sites et d'infrastructures critiques.

  Cette option qui consiste en une projection de force multinationale pour lutter contre le terrorisme comporte des difficultés politiques (nécessité de l'acceptation par le pays hôte et sensibilité des opinions publiques) et d'importantes contraintes financières. Par ailleurs, son efficacité opérationnelle à long terme n'est pas garantie, si on considère les expériences antérieures.

- **Option 2** : Missions d'appui et de soutien qui reposent sur la mise en œuvre de capacités critiques (renseignement, appui feu aérien, logistique, commandement et conseil, formation et entrainement) au profit des Etats membres affectés.

  Dans cette deuxième option, il s'agit de recourir aux missions d'appui et de soutien qui reposent sur la mise en œuvre de capacités critiques (renseignement, appui feu aérien, logistique, commandement et conseil, formation et entrainement) au profit des Etats membres affectés.

Sur la mise en place d'une force dont le mandat inclut la restauration de l'ordre constitutionnel :

24. Le Comité des Chefs d'Etat-major considère que la FAC constitue déjà un cadre opérationnel dédié à toutes les formes d'intervention. Toutefois, la restauration de l'ordre constitutionnel requiert de lui en donner mandat et de lui fournir les capacités nécessaires.

25. Il convient cependant de noter que cette intervention est complexe et sa mise en œuvre pourrait s'avérer difficile notamment lorsque la population et/ou une grande partie des Forces Armées adhèrent au changement anti constitutionnel dans le pays concerné.

Recommandations

26. Au terme de leurs discussions, le Comité des Chefs d'Etat-major a formulé les recommandations suivantes à l'endroit de la Commission de la CEDEAO :
    a. mettre en place un groupe de planification pour affiner les options et faire des propositions qui seront présentées au Comité pour validation ;
    b. faire participer tous les Etats membres de la CEDEAO, y compris ceux sous sanction, à toutes les discussions relatives aux questions sécuritaires ;
    c. examiner les initiatives en cours en matière de lutte contre le terrorisme et capitaliser sur les bonnes pratiques.
    d. prendre en compte et soutenir les initiatives existantes, entre les Etats membres, qui ont prouvé leur efficacité ;
    e. renforcer les capacités nationales afin de permettre à chaque Etat membre de faire face à sa responsabilité première d'assurer la sécurité sur son territoire.

EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT

27. Le Comité des Chefs d'Etat-Major de la CEDEAO a examiné et adopté, après amendements, le rapport final de la réunion extraordinaire tenue à Bissau, le 19 décembre 2022.

28. A l'issue des travaux, le Comité des Chefs d'Etat-Major de la CEDEAO a exprimé sa gratitude à S.E.M. Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République de Guinée Bissau, au Gouvernement et au Peuple de Guinée Bissau pour l'accueil authentiquement africain dont les membres des délégations ont bénéficié tout au long de leur séjour et pour l'ensemble des facilités mises à leur disposition pour assurer le succès des travaux. Il a

exprimé ses sincères remerciements au Général d'Armée Biagué NA N'TAN, Chef d'Etat-Major Général des Armées de la République de Guinée Bissau pour l'attention toute particulière portée à l'ensemble des délégations et pour l'organisation réussie de la réunion.

CEREMONIE DE CLOTURE

29. La cérémonie de clôture a été marquée par le discours du Général d'Armée Biagué NA N'TAN, Chef d'Etat-Major Général des Armées de la République de Guinée Bissau. Il a remercié ses pairs d'avoir accepté de prendre part à ces importantes assises malgré le court délai de l'invitation qui leur a été adressée. Il a également salué l'esprit fraternel et l'engagement dont ils ont fait preuve, ce qui a permis d'exécuter avec succès la mission qui leur avait été confiée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement. En souhaitant bon retour à tous les participants, il a déclaré close la réunion extraordinaire du Comité des Chefs d'Etat-major de la CEDEAO.

Fait à Bissau, le 19 décembre 2022
Pour la réunion extraordinaire du Comité des Chefs d'Etat-major de la CEDEAO

Général d'Armée Biagué NA N'TAN
PRESIDENT